
CESER	:	8 juin 2015
Intervention n°	:	01
Document	:	Rapport CESER « Pour des activités industrielles créatrices d'emploi durable en Bretagne »
Thème	:	Economie / Industrie
Orateur	:	Valérie FRIBOLLE

Je m'exprime au nom des acteurs économiques du collège 1.

Tout d'abord, nous nous félicitons que la Commission Développement économique et recherche du CESER se soit saisie de ce sujet majeur de l'avenir des activités industrielles pour notre région, alors que celles-ci connaissent effectivement de profondes mutations et ont été durement frappées par la crise depuis 2011.

L'étude commence par poser un certain nombre de constats que nous partageons : la Bretagne reste effectivement une région industrielle où le chômage est moins élevé qu'au niveau national ; la crise de notre tissu industriel a effectivement été plus tardive qu'ailleurs ; notre industrie est plus spécialisée que la moyenne, notamment dans l'agroalimentaire (34% de l'emploi industriel en Bretagne selon les données CCI, contre 10% au niveau national). Enfin, nous partageons l'inquiétude liée à la tendance lourde à l'accroissement de la concentration géographique des activités, qui constitue un enjeu majeur d'aménagement du territoire pour notre région.

Ensuite, vient la question du soutien à ces activités et notamment celui de l'intervention publique. Il va de soi pour les acteurs économiques que celle-ci est nécessaire, à condition qu'elle soit mise en place de manière efficace et qu'elle réponde aux besoins des entreprises. Il convient de souligner à cet égard le rôle essentiel des chambres consulaires, dont c'est le cœur de métier, probablement insuffisamment développé dans le rapport. Pour le reste, nous sommes d'accord avec deux idées mises en avant :

- d'une part, l'existence d'un environnement complexe, parfois source d'illisibilité tant réglementaire qu'au niveau des dispositifs de soutiens proposés. Plus particulièrement sur la SRDEII et le Pacte d'Avenir, nous insistons sur l'importance de bien mettre en œuvre les orientations de ces schémas stratégiques après qu'ils soient adoptés. Nous partageons aussi l'esprit du rapport qui consiste à redonner sa place aux services, de plus en plus imbriqués avec l'activité industrielle ;
- d'autre part, le rôle structurant de la Région lié à sa proximité avec le territoire ainsi qu'à sa compétence en matière de développement économique, qui doit pouvoir être assumé pleinement. De plus, les évolutions dans ce domaine qui seront induites par la réforme territoriale appelleront également des ajustements : la suppression des interventions économiques des départements appelle à une prise de relai par la Région afin que les territoires les moins favorisés continuent à être soutenus.

Les enjeux qui traversent l'industrie aujourd'hui sont connus et ils sont bien évoqués ici : enjeu d'internationalisation –à cet égard, il convient de souligner le travail de BCI sur notre territoire-, celui de la numérisation et bien évidemment de la transition écologique. Par ailleurs, nous reconnaissons qu'il y a en effet un enjeu sur la formation dans les métiers de l'industrie et qu'à cet égard le dialogue entre l'entreprise et les acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle est impératif : c'est le sens de l'instauration récente du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP).

Enfin, je souhaiterais dire un mot sur les leviers et propositions identifiées par le CESER. La première proposition suggère la création d'une conférence permanente sur l'industrie, visant à mettre en cohérence les orientations fixées par les schémas régionaux. Il nous

semble paradoxal de critiquer l'empilement des dispositifs et de proposer la création d'une conférence supplémentaire, sans rationaliser l'existant. Si nous partageons l'idée d'un nécessaire décloisonnement des politiques publiques, la réponse réside selon nous dans la meilleure lisibilité des dispositifs. De ce point de vue, le regroupement des divers schémas régionaux en un seul schéma régional unique, position que nous soutenons de longue date et qui fait d'ailleurs son chemin au niveau national, nous paraît être plus pertinent.

Plusieurs propositions nous paraissent aller dans le bon sens comme le renforcement de l'accompagnement des dirigeants d'entreprises, ou encore la promotion des formations et des métiers industriels. Nous regrettons cependant que l'offre existante en la matière, notamment celle des branches et des chambres consulaires, soit si peu prise en compte dans l'analyse, dans la mesure où beaucoup de choses qui se font dans ces domaines, ne sont pas mentionnées comme points d'appui pour progresser collectivement.

Enfin, nous partageons pleinement l'idée de renforcer l'appropriation des enjeux industriels par les citoyens. Effectivement, de nombreux projets suscitent, plus qu'autrefois sans doute, des oppositions de la part d'une partie de la population. Cela nous alerte tout particulièrement et, à notre sens, souligne la nécessité de valoriser notre activité industrielle et de faire preuve de pédagogie, dans le but d'assurer la pérennité et l'attractivité de projets industriels acceptés socialement, et garants du développement de nos territoires. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'avenir de la Bretagne qui, je crois, devrait rassembler bien au-delà des seuls industriels.

Je vous remercie de votre attention.